

EQUIPE D'ACTION CITOYENNE

RÉTABLIR LA CONFIANCE ENTRE LA COMMUNAUTÉ ET LES DETENTEURS DU POUVOIR



SUD-KIVU
Uvira



Vol. 4

Les équipes d'action civique (CivActs) sont une plateforme pionnière de feedback, de dialogue et de voix communautaire pour assurer la rédevabilité dans le processus de développement.

EQUIPE D'ACTION CITOYENNE

INTRODUCTION

Lorsque la population ne partage plus, pour l'essentiel, les mêmes aspirations avec les autorités, il se crée une méfiance qui fragilise le lien social et conduit à des crises sur tous les plans et des inégalités donnant naissance à des frustrations base d'insécurité.

Afin d'y remédier, le CEDEJ avec l'appui d'AL, poursuit le processus de rétablissement de la confiance entre les autorités et la population, en outillant les CFAs dans la recherche de solutions aux problèmes identifiés à travers la récolte des avis et opinions au sein de leurs communautés respectives pour la restauration de cette confiance. Ainsi, ce travail ayant permis trois récoltes d'opinion au sein de ces communautés, a facilité l'évaluation du niveau de réalisation des engagements pris par les parties prenantes et de poser des actions visant à stimuler l'engagement de tous. Pour ce faire, une quatrième collecte a été effectuée afin de permettre une étude comparative qui va orienter les comportements des parties prenantes dans la recherche des solutions potentielles autour des questions fiscales et de gouvernance locale de leurs milieux et les amener à s'approprier les acquis de l'approche CivActs.

Cette étude faite en comparaison de résultats de ce trimestre à ceux des trimestres passés note une certaine avancée dans la réalisation des recommandations prises par les parties prenantes lors des échanges entre elles grâce à l'implication et la participation de tous à travers :

- i) l'implication de la population dans la gestion de leurs entités ;
- ii) la communication entre détenteurs de pouvoir et la population ;
- iii) la participation de la population dans la conception et l'élaboration du budget participatif dans certaines entités ;
- iv) l'implication des autorités et des membres de la communauté dans le rétablissement de la sécurité.

Ce présent rapport tend à présenter le niveau actuel des avancés causé par l'approche CivActs et surtout d'impliquer et ramener les autorités et la population à s'associer dans la construction de la redevabilité en se basant sur i) le niveau de la participation citoyenne dans la gouvernance locale ; ii) le niveau de communication entre les citoyens et les autorités ; iii) l'implication dans la conception, l'élaboration et l'exécution du budget et iv) l'implication dans la restauration de la sécurité.

” Les autorités ne peuvent seules engager des changements, la population participe par des actions de contrôle de la gouvernance locale et l'établissement des responsabilités gage de la transparence et la participation de tous dans les processus décisionnels pour la construction de la redevabilité. Aline SHUNI

EQUIPE D'ACTION CITOYENNE

ASPECTS GENERAUX



Femme

418
59.6 %



Homme

285
40.5 %



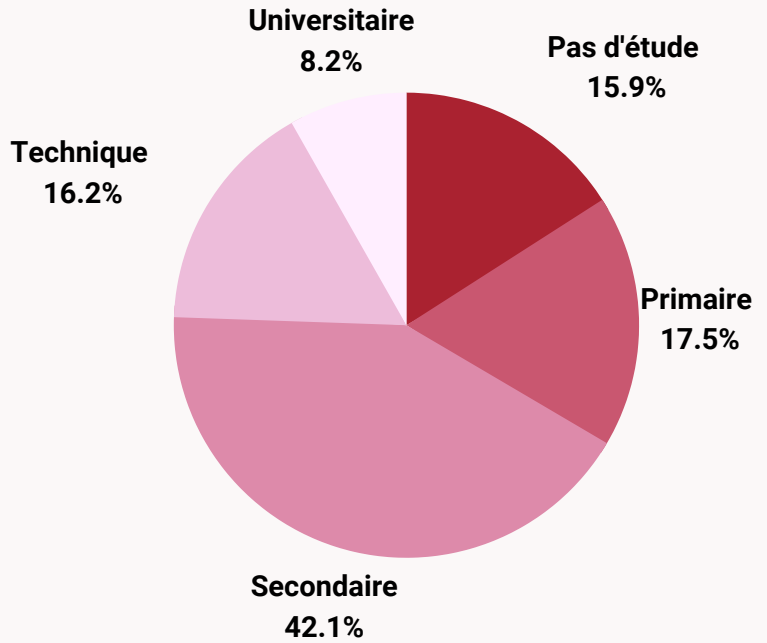
Handicapés
40
5.8 %



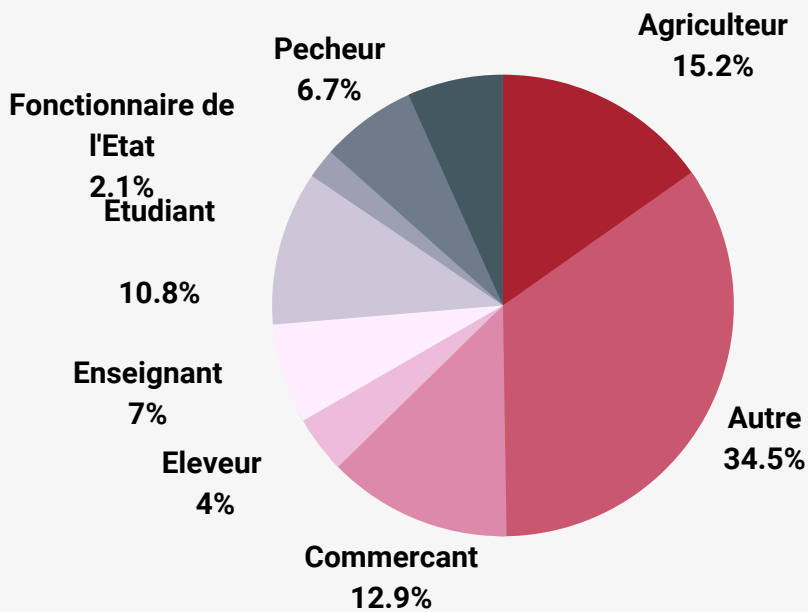
Age moyen

18 à 24 ans

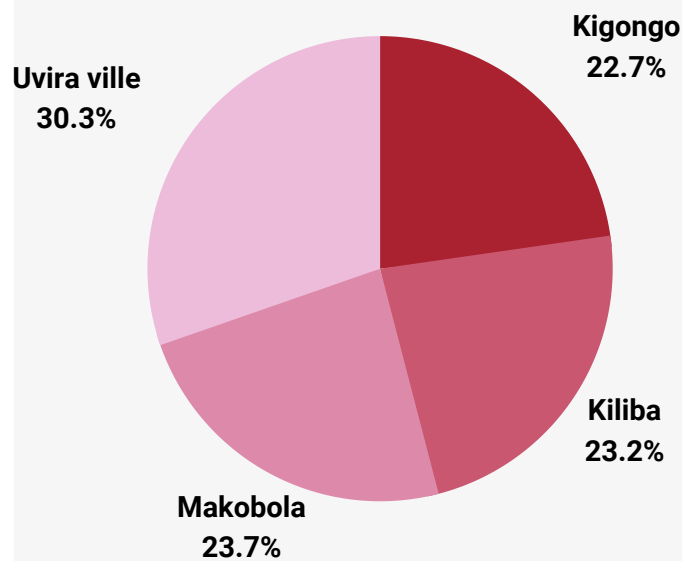
ETUDES FAITES



OCCUPATION PROFESSIONNELLE

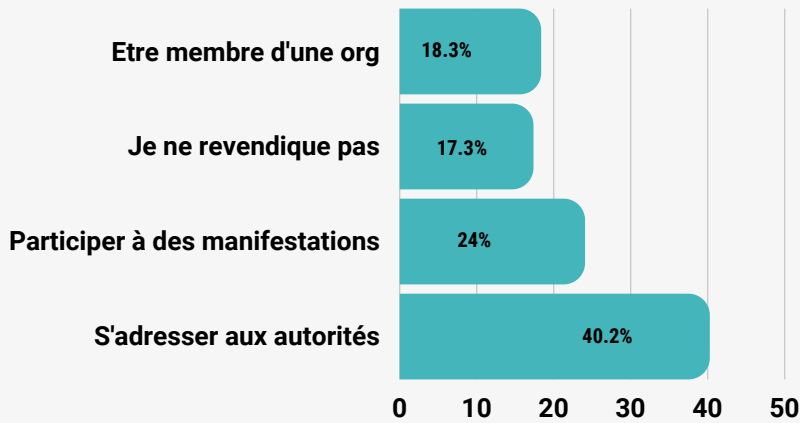


LIEU D'HABITATION



Exigence de la redevabilité

Comment revendiquez vous vos droits auprès des autorités



De ces résultats, 82,5% de la communauté comprennent que la revendication des droits auprès des autorités est une forme de redevabilité et l'exercent, contre 61,4% premier trimestre. Il se dégage que 21,1% de la communauté ont changé leur comportement.

Dans les milieux d'implémentation "s'adresser aux autorités locales" est le moyen de revendication le plus utilisé par la communauté.

Pourquoi ne revendiquez vous pas ?

A la lumière de ce résultat, les causes majeures de la non-revendication sont : la corruption selon 23,4% des enquêtés, 23% évoque l'indisponibilité des autorités locales et 19,7% éprouve le manque de confiance envers les autorités.

Face à la corruption

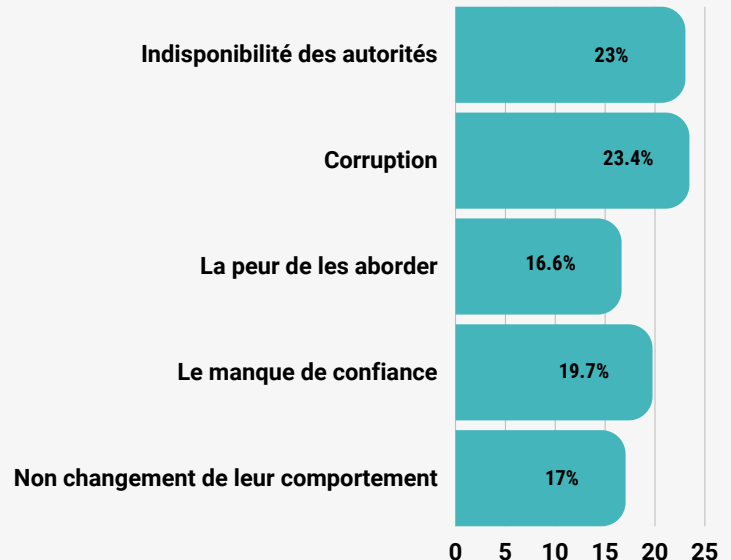
- Mettre en place des mécanismes ou structures qui permettent aux citoyens de dénoncer tout fait et comportement corruptible;
- Sanctions des auteurs (Corrupteur et corrompu);
- Primer les citoyens intègres.

Face à l'indisponibilité des autorités

- Etablir un horaire d'audience qui implique la disponibilité de l'autorité à écouter les citoyens

Face au manque de confiance en les autorités.

- Mettre en place les mécanismes de lutte contre la corruption ;
- Etre disponible à recevoir et écouter les doléances de citoyens;
- Faire preuve de transparence dans la gestion de l'entité et réaliser les promesses faites.



En accord ou désaccord avec phrase suivante : "La plupart des autorités locales qui vous servent sont prêtes à répondre aux questions des citoyens".

51,7% des personnes interviewées sont fortement en désaccord avec cette affirmation et 48,3% sont d'accord avec elle contre respectivement 73,9% et 26,1% au premier trimestre. Il se dégage une augmentation de 25,6% du nombre de personnes qui témoignent avoir l'attention des autorités lorsqu'elles en ont besoin. A Kiliba 2% au premier trimestre à 55,8% au quatrième trimestre; à Kigongo de 46% à 59,3% à Makobola de 41,6% à 86,2%; à Uvira ville de 6,9% à 4.2%. De ceci, nous pouvons lire que les efforts restent à fournir dans les zones où l'affirmation négative l'emporte. Les autorités doivent faciliter une collaboration et une proximité entre la population et elles.

Trimestre 1



73.9%



26.1%

Trimestre 4



51.7%



48.3%

Désaccord

D'accord

Qualité et appréciation de la gouvernance locale

Niveau de satisfaction de la communauté face à la gestion de l'entité

Fevrier 2021



94.4%



5.6%

Non satisfait

Satisfait

Décembre 2021



56.1%



43.8%

A la première collecte, 94,4% de la population n'étaient pas satisfaites de la gestion de leur entité contre 5,6% qui l'était. Actuellement 43,8% sont satisfaites et 56,1% ne les sont pas. Le taux d'insatisfaction est élevé auprès de 72,3% des pêcheurs ; 73,4% d'enseignants et 64,4% d'agriculteurs. Il revient aux autorités de chercher les raisons de l'insatisfaction de la population afin d'y remédier.

Catégorie des personnes non satisfaites



Enseignant.e : 73.4%



Pêcheur : 72.3%



Agriculteur.trice : 73.4%

EQUIPE D'ACTION CITOYENNE

TRANSPARENCE FISCALE

Païement des taxes et impôts

Vous acquittez-vous régulièrement de vos obligations fiscales ?

La majorité de la population, soit 68% ne s'acquittent pas de leurs obligations fiscales et 31,8% le font. Partant de ces enquêtes, 86,6% des fonctionnaires témoignent s'acquitter de leurs obligations fiscales; 18,6% des agriculteurs; 32,9% des commerçants; 10,7% des éleveurs; 30,6% des enseignants; 19,1% des pêcheurs et 19,1% des religieux.

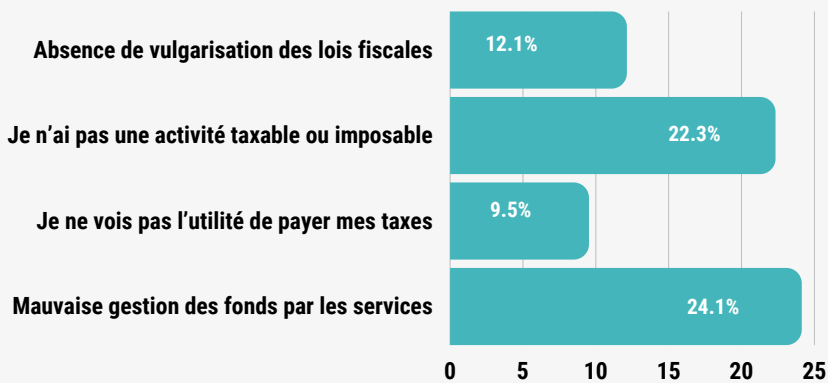


68.2%
Ne s'acquitte pas



31.8%
S'acquitte

Si non, pourquoi ?



La mauvaise gestion des fonds par les services d'assiettes, le manque d'activités taxables et l'absence de vulgarisation des lois fiscales sont les raisons de l'absence de paiement d'obligations fiscales (35,4%; 32,7% et 17,7%). Il revient donc aux autorités d'assurer une bonne gestion des revenus issus de la perception des taxes et impôts et procéder à la vulgarisation des lois fiscales.

Budget participatif

Savez-vous qu'il existe un budget pour la gestion de votre entité ?



63.6%
Non

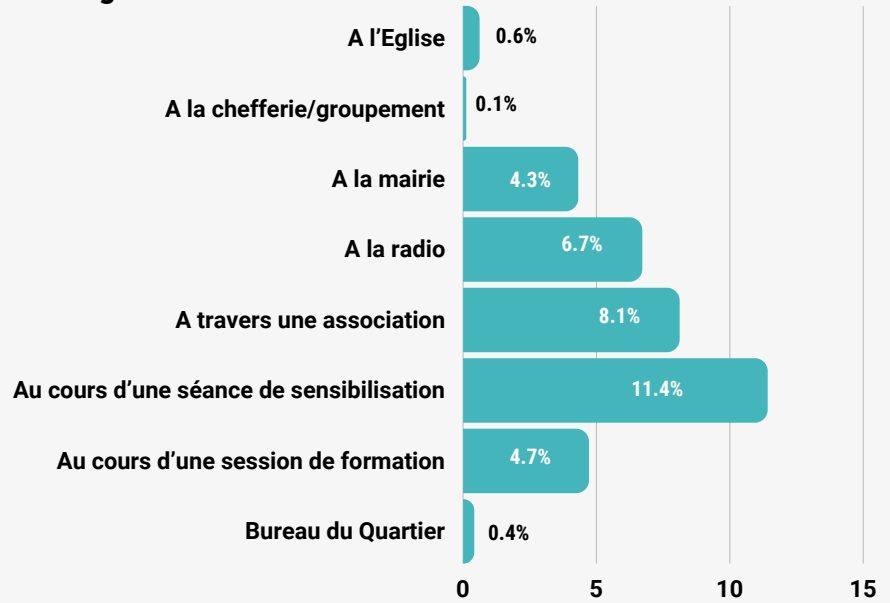


36.4%
Oui

63,6% des personnes entendues n'ont pas connaissance de l'existence du budget de leur entité contre 36,4% qui le savent. Il revient aux autorités de rendre public le budget élaboré afin de permettre aux citoyens de suivre les projets qui se font et payer les taxes.

Si oui, où avez-vous eu accès aux informations budgétaires

Selon la frange de la population qui a accès aux informations budgétaires, ils les ont à travers les sensibilisations selon 11,4% d'enquêtés, les associations selon 8,1% et la radio selon 6,7%. Tenant compte de ceci, le pouvoir public devra fournir plus d'efforts pour s'acquitter de cette obligation régalienne.



Existe-t-il dans votre entité des séances de consultation pour la rédaction du budget ou de vote du budget ?



21.6%

Je ne sais pas



65.1%

Non



13.3%

Oui

13.3% d'enquêtés témoignent de l'existence des séances de consultation pour l'élaboration du budget participatif et 86,7% qui le nie. Ceux qui témoignent de l'existence des consultations sont répartis: 35,4% à Kigongo, 46,2% à Makobola, 15% à Uvira et 2% à Kiliba.

Les autorités devraient procéder à des consultations de toutes les couches sociales lors de l'élaboration du budget de leurs entités afin de pouvoir savoir les besoins réels de la population.

Avez-vous déjà été consulté lors de la rédaction ou du vote du budget de votre entité ?

La population n'est pas consultée lors de la rédaction du budget de leur entité. Cela est exprimé par 88.2% qui affirment n'avoir jamais été consultés et 11,2% qui disent l'avoir été. Ces résultats montrent que le taux de consultations reste faible. Les autorités doivent élargir et associer les citoyens dans la conception du budget.



31.4%

Je ne sais pas



57.4%

Non



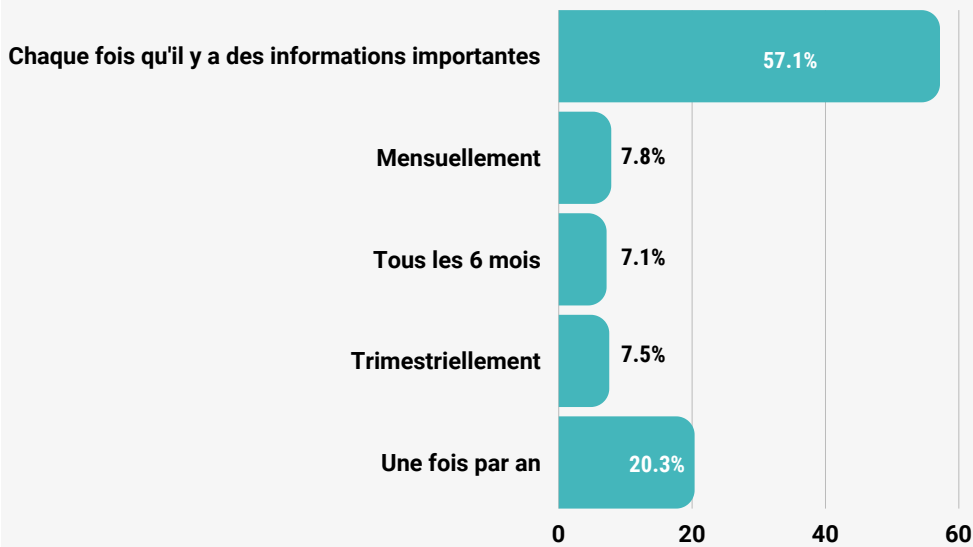
11.2%

Oui

EQUIPE D'ACTION CITOYENNE

COMMUNICATION

A quelle fréquence les autorités locales communiquent-elles avec vous ?



Pour 57,3% d'interviewés, les autorités communiquent désormais chaque fois qu'il y a une information importante à partager, à Uvira c'est selon 38,8% des enquêtés, à Kigongo selon 37,3%, à Kiliba selon 16,9% des enquêtes et Makobola 6,9%. Il est opportun que la communication entre les autorités et la population s'accroisse davantage.

SECURITE

Comment se présente la situation sécuritaire dans votre commune ?

Au mois de février, 24,5% d'interviewés trouvaient la situation sécuritaire assez bonne, ce taux est passé à 26% au mois de décembre. 22,5% avaient estimé que la situation sécuritaire était très mauvaise, actuellement seuls 8,2% la considèrent comme telle. Au regard de ces résultats, nous observons que la situation sécuritaire s'améliore timidement.

Février 2021



24.5%

Decembre 2021



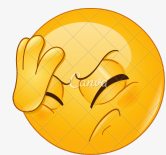
26%

Assez bonne



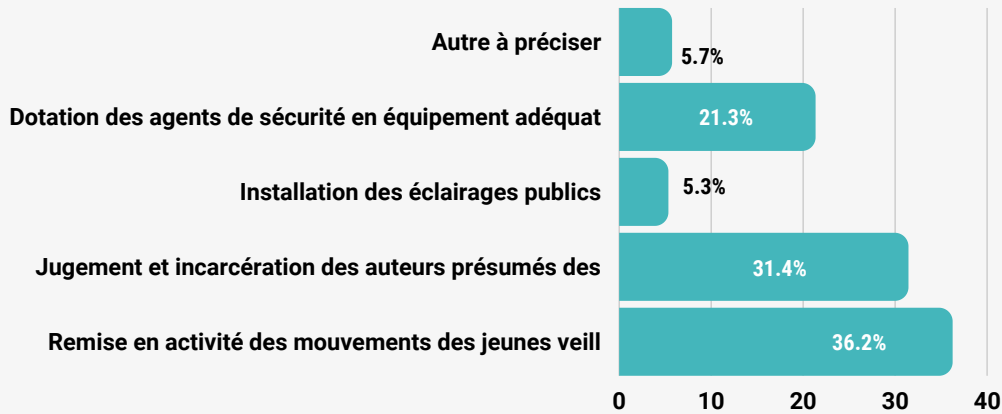
22.5%

Très mauvaise



8.2%

Quelles sont les mesures prises pour mettre fin à l'insécurité ?



La population interviewée estime que les solutions apportées sont la condamnation et l'incarcération des auteurs d'insécurité 31,4% et surtout la remise en activité des mouvements des jeunes veilleurs de nuit 36,2%. De même, aux précédents trimestres, la population l'avait exprimée dans le même ordre.

La participation des jeunes dans le maintien de la sécurité demande un certain encadrement par des formations sur les respects des droits de l'homme afin d'éviter des probables dérapages et aussi penser comment leurs doter des équipements (torche, jaquettes).

Sur une échelle de 1 (pas du tout changer) à 10 (tout à fait changer) comment évaluez-vous le changement apporté par ces mesures prises ?

Août 2021



35.7%

Pas du tout

Décembre 2021



22.1%

En décembre, 77,9% des interviewés trouvent que les mesures prises ont apporté un changement contre 64,3% au mois d'août; 22,1% trouvent qu'il n'y a eu aucun changement contre 35,7% au mois d'août. Ces tendances témoignent l'efficacité des mesures qui sont mises en place par les autorités locales.



64.3%

Changement



77.9%



CONCLUSION

Ce rapport fait part des résultats de la collecte des données réalisées dans la Cité de Kiliba, à Makobola, Kigongo et Uvira ville, dans le but de ressortir les changements observés dans la communauté et auprès des autorités locales sur les questions liées à la participation citoyenne, la gestion de la chose publique, la communication, la connaissance du budget participatif et la situation sécuritaire.

Au cours des mois de février, juin et août, des collectes données ont été organisées et ont permis d'identifier des problèmes que connaissent ces milieux dont : *i) la non connaissance du budget ; ii) le faible niveau de communication entre les autorités et la population ; iii) la non maîtrise de taxes et impôts par les citoyens par manque de vulgarisation ; iv) la non implication de certaines couches sociales dans l'élaboration du budget ; v) la recrudescence de l'insécurité ; vi) la faible disponibilité des autorités face aux membres de la communauté; vii) le non-paiement des taxes ; viii) la non-publication du budget et la faible implication de la population dans son élaboration.*

Après cette identification, des séances des sensibilisations et échanges communautaires entre les parties prenantes à ces problèmes ont été organisées et ont abouti à des prises d'engagements, des promesses d'actions pour leurs résolutions.

Dans le but d'évaluer la mise en œuvre de ces engagements et promesses données, nous avons comparé les résultats de la quatrième collecte à ceux des trois précédentes, afin de dégager les avancées enregistrées dans la résolution de ces problèmes. Ainsi :

i) Par rapport à la participation citoyenne, la communauté s'implique dans la gouvernance locale à travers la hausse du niveau de l'exercice de revendication des droits auprès des autorités locales face à des situations de corruption et/ou de l'indisponibilité des autorités ; la communauté (de 26.1% à 48.3%) commence à constater l'amélioration de la capacité des autorités à répondre à leurs préoccupations ; hormis les pêcheurs, les agriculteurs et les enseignants, le niveau de satisfaction de la population en rapport avec la gestion de leurs entités s'améliore (de 5.6% à 43.8%) ;

ii) Concernant la transparence fiscale, une grande majorité (68,2%) de la communauté ne s'acquitte de ses obligations fiscales à cause de la mauvaise gestion des fonds collectés et l'absence des activités taxables et de la vulgarisation des lois fiscales. L'existence du budget participatif n'est pas connu par la majorité de la communauté (63,6%). La population ne connaît pas l'existence des séances de consultation pour la rédaction et le vote du budget ;

iii) L'aspect de la communication a révélé une évolution du niveau d'échanges entre les autorités et la population qui se fait chaque fois qu'il y a une communication importante à partager ;

iv) Le point sur la sécurité fait mention de l'implication des autorités et de la population qui a suggéré comme piste de solution la remise en activité des jeunes veilleurs de nuit (lala rondo) et cela fait que la population estime que la situation sécuritaire s'améliore.



EQUIPE D'ACTION CITOYENNE



RECOMMANDATIONS

De ce fait, on comprend que tant d'efforts restent à fournir car l'implication et l'engagement des parties prenantes nécessitent encore d'être multipliés par le changement des politiques afin de garantir le rétablissement de la confiance entre elles pour la construction de la redevabilité.

Les avancées étant encore timide, il convient de :

- ☞ *Mettre en place des mécanismes ou structures qui permettent aux citoyens de dénoncer tout fait et comportement corrompible et d'assurer des sanctions aux auteurs ;*
- ☞ *Aux autorités de se rendre accessible et disponible aux doléances et préoccupations des citoyens en fixant des horaires d'audiences ;*
- ☞ *Assurer la mise en place des mécanismes de lutte contre la corruption et faire preuve de transparence dans la gestion de l'entité surtout en réalisant les promesses faites ;*
- ☞ *Publier le budget de l'entité et l'évolution de son exécution et surtout procéder à des consultations budgétaires lors de son élaboration ;*
- ☞ *Améliorer le niveau des échanges entre les autorités et la population ;*
- ☞ *Impliquer toutes les couches sociales, en particulier les jeunes, dans le maintien de la sécurité et le respect des droits humains et leur doter d'équipements nécessaire.*

CONTACT US

- 🌐 www.accountabilitylab.org
- ✉ cedej.glac@gmail.com / info@cedejglac.org
- ☎ +243 995 092 615 / 899 926 448